Les manifestations agressives chez le jeune enfant

Comment aider un enfant ?

La Communauté de communes Plaines et Monts de France compte cinq multi-accueils, soit 90 berceaux, sur son territoire ainsi qu'un RPE (Relais Petite Enfance) et un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents).
Ce guide permet d'analyser les comportements agressifs chez les tout-petits en évoquant les facteurs et en proposant quelques conseils.
L'enfant, dès le plus jeune âge, connaît ses premières frustrations face à des besoins ou des désirs sans réponse, ou lorsque l'adulte y oppose un refus. Il n'a pas encore les codes sociaux et moraux et ne différencie pas ce qui est bien de ce qui est mal. Il apprend à entrer en communication avec les autres. Il va donc exprimer ses frustrations ou des besoins par des pulsions qui peuvent prendre différentes formes.

Quelles formes de pulsions ?

L'enfant peut : mordre, taper, pousser, tirer les cheveux, griffer, cracher…
La pulsion agressive n'est pas de la violence, une vengeance, une intention de nuire à l'autre. Pour information : avant 4 à 5 ans, l'enfant n'a pas la conscience du ressenti de l'autre. Il ne sait pas encore reconnaitre chez l'autre la douleur, la tristesse, la colère…
Il essaie déjà de comprendre ses propres émotions. C'est en étant accompagné par l'adulte, qui va lui expliquer ce que ressent l'autre, que l'enfant va progressivement pouvoir identifier ces ressentis et adapter ses comportements sociaux.
La pulsion agressive est une étape normale et saine du développement de l'enfant, une façon de découvrir l'autre et son environnement, une manière d'extérioriser une émotion, un besoin. C'est un geste pulsionnel, impossible à contrôler. Cela peut choquer ou faire peur à l'enfant (qui manifeste ses pulsions) car elles semblent hors de son contrôle.

ATTENTION : Certains gestes ne sont pas agressifs mais peuvent en avoir l'apparence. Par exemple, certains enfants mordent pour montrer leur amour.

Les facteurs qui génèrent des manifestions agressives

- le cerveau immature
- le non-contrôle des émotions
- les frustrations (face aux limites posées, nécessité d'attendre son tour…)
- l'excitation (impossible à contenir par lui-même)

L'aider à identifier son émotion : « tu sembles en colère, frustré, très joyeux … » puis expliquer ce qui s'est passé.
À éviter : mordre en retour, lui dire qu'il est « méchant », lui faire du chantage affectif (tu me déçois beaucoup…).

- le langage limité de l'enfant
- la difficulté à exprimer ses ressentis par des mots

Parler beaucoup et savoir écouter son enfant. Lire avec son enfant favorisera l'acquisition du langage et de vocabulaire.
Lui apprendre et l'autoriser à dire « non » par la parole et non pas le geste.

- L'incapacité à interpréter l'émotion de l'autre

Verbaliser sur vos propres ressentis : « tu me fais mal », « cette situation m'agace mais je vais essayer de me calmer en faisant… »
Adapter toujours votre expression faciale à vos paroles.
À éviter : rire quand il vous fait mal.

- Angoisse quant à sa place dans le groupe/la fratrie

Lui offrir des temps rien que pour lui (un vrai temps de jeu à deux par exemple, une sortie…). À éviter : les comparaisons avec ses frères/sœurs, ou d'autres enfants, respecter son rythme personnel de développement.
Lui exprimer son affection (même dans les moments difficiles).

- L'enfant apprend en imitant ce qu'il observe

Pas d'écran avant 3 ans (éviter le visionnage passif de programme d'informations, même s'il ne semble pas regarder !)
À éviter : jeux de bagarre, bisous « croquants »

La loi du 10 juillet 2019 interdit les violences éducatives ordinaires (fessées, privations…)
Réfléchir à nos propres moyens d'apaisement : comment réglons-nous les conflits ? Comment tentons-nous de nous apaiser ? (un calin, discuter, aller prendre l'air, activités apaisantes…)

- Le bruit
- Les sur-stimulations (visuelles, auditives)
- L'envahissement physique

Pas d'écran avant 3 ans, veiller à faire des retours au calme réguliers (livres, temps de repos, relaxation)
Les temps d'ennui sont nécessaires à son cerveau.
Respecter son espace corporel (veiller à son besoin ou non de rapprochement), lui proposer des sorties à l'extérieur (au moins 1h30 par jour).

- La fatigue
- Le manque de sommeil

Coucher avant 21h, siestes récupératrices et respect du rythme de son enfant.
À éviter : réveiller son enfant

- Un cadre mal compris

Énoncer les règles avant, dès le début (du repas, du bain, du jeu…) et appliquer toujours les mêmes règles = routine.
Adopter des règles courtes, sans trop d'explication, claires et veiller à la cohérence des règles entre les parents.
Adopter un ton et un visage fermé, une intonation ferme (inutile de crier) et être convaincu de ce que l'on dit.
Cadre et limites claires = Enfant sécure (je sais où je vais)

Et à la crèche, comment ça se passe ?

Les professionnels de la Petite Enfance sont présentes pour accompagner le développement de votre enfant, ils proposent :

Avec l'enfant :

- des ateliers de relaxation

- des temps calmes
- des sorties en extérieur
- des petits groupes d'enfants (4/5 par atelier)
- des échanges : mettre des mots, verbaliser
- des ateliers moteurs
- d'inviter l'enfant dans un autre groupe
- d'autres alternatives
- des lectures autour des émotions
- de le valoriser, de travailler l'estime de soi
- une communication positive (consignes positives) / attitude calme
- des jeux variés
- des jeux en multiples exemplaires
- des temps en individuel
- de respecter le rythme de sommeil de l'enfant

Entre professionnels :

- des réunions d'organisation pour analyser les postures et l'accompagnement proposé
- un travail d'observation et réunions d'équipe
- une répartition des professionnels dans l'espace
- un aménagement de l'espace favorisant la répartition des enfants dans les différentes salles

Mon enfant a été mordu à la crèche

Il est normal de se poser des questions. Les traces de morsures peuvent être impressionnantes. Il est normal de vouloir protéger son enfant. Il est normal d'être mécontent. Cela peut susciter de l'inquiétude.

Quoi faire ?

Si cela se passe devant vous :

- Prendre son enfant dans ses bras, le rassurer
- Poser des mots sur ses ressentis, ne pas minimiser
- Laisser le professionnel présent intervenir auprès de l'autre enfant

Si cela ne se passe pas devant vous :

- Ne demandez pas aux professionnels le nom de l'enfant qui a fait mal (obligation de protection)
- Encourager votre enfant à dire « non » et à solliciter les adultes
- Continuer à encourager chacun à jouer de façon collaborative
- Ne posez pas d'étiquette sur les enfants : « il est méchant » « ne joue pas avec lui » et ne pas inciter au conflit « tu peux le taper »

L'équipe se met à votre disposition pour échanger sur vos ressentis et inquiétudes légitimes. N'hésitez pas à demander un rendez-vous avec l'équipe de la Direction.

Livret réalisé par la crèche « Les petites abeilles » de Saint-Pathus et le service communication de la Communauté de communes Plaines et Monts de France (juin 2024)
Communauté de communes Plaines et Monts de France : 01 60 54 68 40 / www.cc-pmf.fr

Également disponibles sur le site Internet de la Communauté de communes Plaines et Monts de France :
- Guide « L'acquisition de la continence chez le jeune enfant »
- Guide « Les bonnes habitudes alimentaires favorables à la santé du jeune-enfant ? »